



Maureilhan, le 15 juillet 2025

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

COMPTE-RENDU DU 3 JUILLET 2025

Etaient présents : M. Alain CARALP Président de la Communauté de communes La Domitienne, M. Jean-Philippe JUAN Commune de Maraussan, M. Philippe LOPES Béziers Représentant GIHP et Handisport, M. Robert JARDI Représentant GIHP et de la Fédération des aveugles de France LR, Mme Claude BLAHO-PONCE Responsable de la mission Accessibilité Tourisme Handicap ADT de l'Hérault, Mme Véronique BESSEDE Coordinatrice Association PARTAGE, Mmes Cécile LEGRIX et Nadège NISUS Responsable Antenne BEZIERS GIHP, Mme Murielle MERGER Présidente Jeune Chambre Economique Béziers-Piémont Littoral, Mme Emmanuelle LEROY, Directrice des Ateliers Via Europa de l'Apeai Ouest Hérault, M. Jacky LAPALUD Administrateur Information Recherche Rétine Pigmentaire (IRPP), Mme. Julie GROS Conseillère en séjour – Référente accessibilité Office de Tourisme La Domitienne, Mme Esther MARTCHILI Directrice du pôle population et qualité de vie La Domitienne et M. Fodil KOUIDER Chargé de Développement de l'Action Sociale et Solidaire La Domitienne.

Excusés : M. Jean-François GUIBBERT Maire de la Commune de Lespignan, M. Stéphane DIEU Directeur Général des Services La Domitienne, Mme Nathalie PIQUES Commune de Maureilhan, M. Michel DOUARD Responsable du Comité de liaison des associations handicapées du Biterrois et vice-président du GIHP, M. Jean Marie FOURNEL APF France Handicap, Mme Mélanie SORINI Directrice de l'Office de Tourisme La Domitienne, M. Romaric BRUIANT, Directeur Général de l'Apeai Ouest Hérault.

M. Alain CARALP, Président de la Commission, accueille les membres et liste les membres absents excusés, tout en soulignant la faible participation des représentants des communes. Il invite chaque membre à se présenter.

1. Approbation du Rapport annuel 2024 concernant l'état de l'accessibilité du territoire de la Communauté de communes La Domitienne :

Une modification est effectuée sur le rapport annuel 2024 ; elle concerne l'activité du GIHP sur l'ajustement du nombre de missions réalisées (1 756), des kilomètres parcourus (37 619 kilomètres), et enfin des caractéristiques des bénéficiaires qui utilisent le dispositif (31 % des personnes en fauteuil roulant, 48 % de non-voyants, 21 % de semi-valides). **Le rapport annuel de la CIA 2024 est mis au vote, il est approuvé**

à l'unanimité. Il sera présenté lors du prochain Conseil communautaire du 30 septembre 2025 et publié sur le site Internet de La Domitienne.

2. Présentation de l'activité 2024 de l'action d'accompagnement et de mobilité du GIHP :

Mme Cécile LEGRIX présente Mme Nadège NISUS, nouvelle Directrice du GIHP Ouest Hérault, succédant à M. Marc FABREGUES, récemment retraité. Mme Nadège NISUS expose un point d'étape sur le dispositif de transport adapté mis en œuvre par le GIHP sur le territoire de La Domitienne.

Le GIHP réaffirme son engagement à adapter ses services aux besoins des bénéficiaires. En 2024, trois nouveaux usagers ont intégré le dispositif, qui a assuré 1 756 accompagnements pour 37 619 km parcourus.

La majorité des bénéficiaires sont non ou malvoyants (48 %), suivis de personnes en fauteuil roulant (31 %) et de personnes semi-valides (21 %). L'utilisation du service est particulièrement importante à Nissan-Lez-Enserune (25 %) et Maureilhan (24 %).

Depuis fin 2023, le GIHP dispose d'un nouveau véhicule adapté équipé d'un hayon élévateur. L'outil numérique Mobilité XE, déployé depuis 2022, a permis une optimisation des trajets, une meilleure gestion et une communication en temps réel avec les chauffeurs. Malgré une légère baisse de l'activité (-1,7 %), le service demeure essentiel pour l'autonomie des usagers.

A l'appui du rapport de l'activité globale du GIHP 2024, Mme Esther MARTCHILI s'interroge sur la baisse d'activité qui touche uniquement la Métropole de Montpellier et La Domitienne. Il s'agit d'un choix budgétaire de la Métropole, qui a gelé ses subventions malgré une hausse de la demande, entraînant des refus et une insatisfaction des usagers.

Mme Claude BLAHO-PONCE évoque l'application Hérault Mobility, intégrant un GPS piéton et permettant des parcours adaptés selon les handicaps et tente une comparaison entre le coût de mission par usager du transport GIHP et le coût par usager de l'utilisation du service Hérault Mobility qui est de même grandeur soit 31.50€.

M. Robert JARDY rappelle l'importance de l'accompagnement de « porte à porte », rassurant pour les usagers, contrairement à l'offre de transports en commun à Montpellier, jugée partiellement accessible.

Mme Esther MARTCHILI questionne la hausse des déplacements à but médical.

Mme Cécile LEGRIX précise que les services du GIHP sont en lien avec la CPAM. À la demande des administrateurs, les bénéficiaires ne doivent pas cumuler plusieurs accompagnements. Le service, en place depuis 1981, vise à simplifier les déplacements et bénéficie d'un financement complémentaire via les bons de transport de la CPAM, distincts des subventions des EPCI.

M. Fodil KOUIDER s'interroge sur la baisse des kilomètres parcourus.

Sur la baisse des kilomètres parcourus, Mme LEGRIX indique qu'elle est due à l'optimisation des trajets via le logiciel Mobilité XE, qui connecte les chauffeurs en temps réel et permet des ajustements immédiats en fonction du lieu du transport course à l'instant T.

Mme Claude BLAHO-PONCE demande s'il existe une répartition géographique des usagers. Mme Cécile LEGRIX répond que cette fonctionnalité est en cours de test dans le logiciel XE, mais nécessite encore des ajustements techniques.

3. Point d'étape sur l'avancement du renouvellement de la marque « Destination pour Tous – Canal du Midi, garrigue et paysages, de Colombiers à Lespignan » :

Mme Julie GROS fait un point d'étape sur le renouvellement de la marque. En 2024-2025, La Domitienne a renforcé ses actions en faveur du tourisme accessible et durable. Elle recense les actions suivantes :

- Une prise de contact auprès des structures médico-sociales afin d'identifier les besoins en matière d'accessibilité ;
- L'évaluation de 7 établissements touristiques pour l'obtention du label « Tourisme & Handicap » ;
- L'aménagement de médiathèques pour obtention du label T&H et audit RGAA prévu à l'automne ;
- L'organisation d'actions de sensibilisation (Journées Tourisme & Handicap, éductours, formations inclusives) ;
- La participation au Salon des Aidants du 28 novembre 2024 à Nissan-Lez-Enserune ;
- La cartographie, toujours en cours, pour une extension à Nissan-Lez-Enserune, la création d'une brochure en FALC et d'une page web dédiée à l'accessibilité.

Information sur le nouveau cahier des charges DPT qui impose 104 critères à suivre, dont 76 obligatoires et le reste en confort d'usage. Il n'y a plus de graduation de la marque niveau Or, Argent ou Bronze, Un audit de territoire est obligatoire pour le dépôt de candidature même pour les renouvellements. Un travail de fond est engagé sur l'accessibilité des voiries, ERP et transports dans trois communes.

Mme Claude BLAHO-PONCE salue le rayonnement du territoire. Elle rappelle qu'en 2024, l'Occitanie a enregistré 57,3 millions de nuitées (3ème rang national) et que l'Hérault est le 1er département de la région Occitanie. La Domitienne y contribue à hauteur de 10 %. Elle mentionne une collaboration avec le blogueur espagnol Miguel Noney, qui sera accueilli en conférence de presse sur La Domitienne du 4 au 7 septembre 2025, pour valoriser les actions de mise en accessibilité du territoire. Une vidéo projetée en séance vient illustrer le savoir-faire de ce blogueur.

M. Fodil KOUIDER interroge sur d'éventuelles sollicitations d'usagers, hors du territoire intercommunal, afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide à l'accompagnement proposée par le GIHP, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités. Il souligne que dans le cadre de la marque "Destination pour tous", l'accessibilité de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire de La Domitienne doit être garantie. Mme Cécile LEGRIX confirme qu'il est utilisé, sans pouvoir donner une estimation à ce stade.

Les membres de la CIA émettent un avis favorable sur le calendrier du renouvellement de la marque « Destination pour tous » comme suit :

- Dernier trimestre 2025 écriture du cahier des charges / mise en parallèle de la feuille de route post labellisation et des nouveaux critères de labellisation ;
- Premier trimestre 2026 lancement de l'audit et analyse des offres ;
- Troisième trimestre 2026 voire quatrième restitution de l'audit en CIA pour avis ;

- Dernier trimestre 2026 dépôt légal de la candidature.

4. Point d'étape sur le service public d'accueil auditif en faveur des personnes sourdes et malentendantes :

M. Fodil KOUIDER fait un point sur le service public d'accueil auditif en faveur des personnes sourdes et malentendantes. Depuis le 12 avril 2022, conformément à la loi du 11 février 2005, La Domitienne a mis en place un service gratuit d'accueil téléphonique pour les personnes sourdes et malentendantes. La commission action sociale du 17 octobre 2024 a confirmé son intérêt et validé sa reconduction pour 2025-2026, avec une enveloppe de 1 920 € TTC. En 2024, le service a enregistré une hausse du nombre et de la durée des appels, avec une majorité d'utilisateurs en langue des signes.

5. Point d'information sur les manifestations 2025 :

M. Fodil KOUIDER fait un point sur les manifestations à venir, auxquelles La Domitienne va prendre part, notamment, le 18 septembre 2025, à la seconde édition du « Salon des Aidants » organisée par l'Ehpad Résidence Louis FONOLL de la Croix-Rouge Française de Nissan-Lez-Enserune qui se tiendra dans cette même commune en partenariat avec l'association Partage. L'événement permettra de mettre en lumière les services de La Domitienne proposés à la population.

M. Fodil KOUIDER mentionne également la participation de La Domitienne à la "Marche pour la vue », dans le cadre de sa Saison culturelle 2025, un spectacle gratuit intitulé « Bien Vu Miro » porté par un artiste malvoyant, sera proposé le 8 novembre 2025 à Colombiers. L'évènement sera précédé d'une demi-journée de sensibilisation avec ateliers (parcours à l'aveugle, atelier braille...) et marche pour la vue.

Le Président lève la séance à 16H00 en remerciant les membres de la commission ainsi que tous les intervenants pour leur participation active.

Compte rendu rédigé par Fodil KOUIDER, validé par Esther MARTCHILI et visé par le Président Alain CARALP